

A.B./ TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RWANDA.-

KIGALI, le 25 juillet 1956.

N°4231/Sec.-

Objet:
Jours fériés.-

84/7/56/SEC

2721.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
RUHENCERI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un incident regrettable a surgi dans un territoire du fait que l'Administration omit d'y pavoiser le 3 courant à l'occasion de l'anniversaire de la prise de Sélé.

Je vous prie en conséquence d'afficher la circulaire n°91/51 du 22.12.1953 dans votre bureau ainsi que dans celui du Commissaire de police et veiller à son respect ponctuel.

Le Résident du Rwanda, M. DESSAINT,

Ruhengeri



2773

De Saint

*ATM - Rwanda
pour vous rendre
à l'anniversaire
avec votre
ci-joint
pavoiser*